Élections *fonction publique du* ***4 décembre***
FSU *: un vote solidaire pour agir ensemble*

DDCS/PP : recréer du sens / faire cesser les souffrances

L'intitulé « Cohésion sociale » n'est en rien garant ni de cohésion ni même de social. Restaurer les réseaux Action Sociale et Jeunesse et Sports est une nécessité. Les syndicats les plus représentatifs du MVJS demandent que le versant « cohésion sociale » des DDCS et DDCSPP soit en lien direct avec les DRJSCS. Le principe des unités territoriales apparaît une solution adaptée. Désormais, même le ministre semble percevoir l'intérêt d'équipes régionales assurant un maillage au plus près des territoires, dépassant ainsi les faux débats de subordination des départements aux régions.

L'organisation des services est responsable des malaises. Trois rapports (IGJS, Cour des comptes, Weiss-Rebière) le confirment. De toutes les DDI, celles dans lesquelles la situation est la plus mal vécue par les personnels sont les DDCS/PP. Sans ambiguïté, la FSU agit pour recréer des unités territoriales du MVJS. Confondre « repli identitaire » - comme le font certains - et sens des métiers et missions est un aveu de résignation.

Ne pas confondre service public et administration

Installer une « boîte à idées » Charte Marianne à l'accueil sert trop souvent à se dédouaner de la mission d'accueil. Avec les suppressions de postes, l'accueil du public se dégrade. De véritables filtres (portes magnétiques, interphones...) interdisent l'accès direct aux usagers. Les horaires d'ouvertures se restreignent parfois au point de devenir incompatibles avec les réalités de l'engagement bénévole associatif qui faisait le cœur des relations des services JS.

Les risques psychosociaux : une nouvelle réalité en DDI

Fusion de services, suppressions de postes, réductions de crédits sont en premier lieu responsables des risques psychosociaux. Faute de missions claires, ayant du sens, les services passent beaucoup de temps en tracasseries et procédures de détails ou sur l'organisation hiérarchique interne. Les CT et CHSCT s'en font régulièrement l'écho. La mobilisation de crédits pour le seul accompagnement des équipes de direction ne changera rien tant que les structures ne seront pas modifiées.

Uniformiser la gestion n'est pas « harmonisation »

La remise en cause de l'article 10 – à l'initiative d'un syndicat – témoigne d'une méconnaissance grave de certains statuts et conditions d'exercice de métiers. Les filières administratives ASS et JS sont aussi de natures différentes. Elles sont à respecter pour ajuster congés et régimes indemnitaires par le haut, au lieu des chantages et vexations pratiquées. Imposer le badge à tous est une pratique qui n'est pas seulement abusive, elle peut aussi être source de confusion, voire de brimade contre les CAS/CEPJ.

Halte à l'isolement des DDCS/PP !

La FSU milite pour que les ex DDASS et DDJS soient rattachées à la DRJSCS avec le même régime indemnitaire, le même CT et CHSCT, les mêmes bases de règlement intérieur (adaptées aux réalités départementales). L'isolement actuel c'est le démantèlement à court terme. Les syndicats qui se satisfont des structurations actuelles ne font qu'accompagner le délitement. Il y a double discours du gouvernement lorsqu'il dit vouloir faire disparaître les départements et y renforcer sa présence.

Face aux inégalités qui perdurent, ne pas se tromper de combat

La fusion des services n'a pas apporté les améliorations promises. Lors des négociations nationales et locales sur les règlements intérieurs l'administration et certains syndicats se sont contentés du mot « harmonisation » mais en la faisant vers « le bas ». Le débat sur les primes vient encore une fois renforcer la modulation et les écarts entre les statuts alors que l'augmentation du point d'indice et la revalorisation des carrières est le préalable nécessaire.

Pour la FSU, il s'agit de remplacer le soupçon par la solidarité.

La FSU a une position cohérente articulée en deux temps. Rompre avec la RGPP/MAP/REATE en réunifiant tout le versant « cohésion sociale » au sein d'une même entité régionale ayant des unités départementales. Puis recréer deux entités ministérielles cohérentes. L'une – Jeunesse et Sports – rattachée au pôle des ministères éducatifs avec un ministère de plein exercice. L'autre – Action Sociale/ Santé – réunifiant le pan action sociale avec celui de la santé des ARS et leurs unités. Car la gestion « agence » des ARS préfigure la privatisation pure et simple quoiqu'en cache la ministre.

Le ***4 décembre****, le* ***vote FSU*** *pour les* ***CT****,* ***CAP*** *et* ***CCP***
c'est aussi un vote ***contre*** *la* ***précarité****, la* ***fatalité*** *et la* ***faillite*** *annoncée*